

L'Irlande, des origines à la christianisation

Jean Guiffan

Chargé d'enseignement à l'université de Nantes

Tardivement peuplée, puis touchée par le phénomène architectural mégalithique de l'Europe occidentale au Néolithique, l'Irlande s'est progressivement celtisée au cours de l'âge des métaux. Jean Guiffan nous explique comment l'Irlande, épargnée par les invasions romaines puis germaniques, a pu développer une civilisation originale jusqu'à sa conversion au christianisme, vers le milieu du Ve siècle.

L'Irlande préhistorique

L'arrivée des premiers hommes en Irlande ne remonte pas au-delà du Mésolithique : c'est aux environs de 8000 avant J.-C. que de petits groupes humains venus d'Écosse s'installèrent dans le nord-est de l'île, sur les rives du lough Neagh et de la Bann où l'on a retrouvé quelques silex taillés. Vivant de chasse et de cueillette, ils se répandirent vers l'ouest et le sud du pays.

De nouvelles vagues d'arrivants, vers 4000 avant notre ère, s'amalgamèrent aux premiers occupants. Ces populations néolithiques étaient des agriculteurs et des éleveurs comme le montrent les fouilles des abords du lough Gur dans le comté de Limerick ou des Céide Fields, dans le nord du Mayo. Ce sont elles qui érigèrent en Irlande plus d'un millier de dolmens, d'allées couvertes et d'impressionnants tumulus comme Newgrange et Knowth, dans la vallée de la Boyne.

De l'âge du bronze, qui commence dans l'île vers 2000 avant J.-C., datent les nombreux cromlechs comme le Drombeg Stone Circle dans le comté de Cork et les premiers sites défensifs, parfois utilisés jusqu'au haut Moyen-Âge : d'une part, les *ring forts*, grandes forteresses circulaires en pierre comme le Grianan of Aileach dans le Donegal ou le Dun Aenghus dans les îles d'Aran ; d'autre part les *crannogs*, petites cités lacustres fortifiées. On y fabriquait de magnifiques objets en cuivre et en or que l'on peut admirer aujourd'hui au National Museum de Dublin.

L'émergence de l'Irlande celtique

Depuis plus d'un siècle, archéologues, historiens et linguistes se querellent sur la date et les modalités de l'implantation des Celtes dans les îles Britanniques, ceux établis en Irlande appartenant à la branche gaélique ou goidélique, distincte linguistiquement du rameau brittonique (cf. tableau).

S'appuyant sur la tradition littéraire irlandaise qui fait état d'invasions successives de l'île par différents peuples dont les derniers, les « fils de Mil », seraient les ancêtres des Gaëls, les

historiens ont longtemps pensé que des vagues régulières d'immigrants celtiques avaient fini par supplanter les populations autochtones au cours du premier millénaire avant notre ère. Mais les archéologues ne croient plus guère aujourd'hui à l'existence de migrations massives venues du continent ou de l'île voisine. Ils pensent plutôt qu'il y a eu une lente celtisation du substrat indigène néolithique avec l'arrivée de petits groupes proto-celtiques ou celtiques imposant progressivement leur langue et leur civilisation.

Selon certains chercheurs, cette celtisation pourrait même remonter jusqu'aux dernières années du III^e millénaire av. J.-C., les nouveaux arrivants faisant d'ailleurs de nombreux emprunts culturels aux populations antérieures. Il est significatif qu'il n'y ait pas de rupture sensible entre l'art mégalithique et l'art des Celtes comme le soulignent les motifs géométriques – lignes brisées, spirales et le fameux triskèle – qui décorent de nombreux menhirs en Irlande. Produit d'une synthèse avec des civilisations pré-celtiques, la civilisation gaélique, épargnée par les invasions romaines et germaniques, tardivement touchée par le christianisme, va ainsi pendant plusieurs siècles être le dernier témoignage d'une culture celtique originale.

La société gaélique

Avant sa christianisation, au Ve siècle de notre ère, l'Irlande gaélique avait une organisation sociale, politique et religieuse fondée sur les trois fonctions spécialisées du monde indo-européen : sacerdotale, guerrière et productrice. Dans une société entièrement rurale, familiale et tribale, la classe sacerdotale des druides, comprenant également des poètes ou *filid* et des devins ou *faith*, tenait le rôle prépondérant. Leurs pouvoirs magiques en faisaient les interlocuteurs privilégiés des dieux du panthéon celtique – Lug, Dagda, Ogme, Nuada, Brigit –, mais leur fonction n'était pas seulement religieuse. Sages, érudits, « initiés » autant que grands prêtres, ils étaient les détenteurs des connaissances des ancêtres et les gardiens de la tradition, dans une civilisation où tout se transmettait oralement. Ce n'est que vers le IV^e siècle après J.-C. que les Gaëls se dotèrent d'une écriture faite de traits perpendiculaires ou obliques plus ou moins longs tracés de part et d'autre d'une ligne de base. Cet alphabet dit « oghamique », comprenant vingt lettres ou nombres gravés sur des stèles en pierre, ne fut guère utilisé que pour de courtes inscriptions funéraires ou commerciales et disparut au IX^e siècle, supplanté par l'alphabet latin. L'abondante et riche littérature celtique, transmise oralement de génération en génération, ne fut enregistrée par les moines irlandais qu'à partir du VI^e siècle, mais les plus anciens manuscrits parvenus jusqu'à nous datent seulement de la fin du XI^e siècle.

Très structurée et hiérarchisée, la société gaélique comprenait les familles royales, les nobles – chefs de guerre – et leur clientèle, les hommes libres et les non libres. Contrairement au système des castes en Inde, il était possible de changer de condition par le savoir-faire manuel ou intellectuel, ce dont bénéficiaient notamment les « gens d'art » ou *aes dana*, comme les orfèvres. Les occupations agricoles et pastorales constituaient les activités du plus grand nombre. Villes et monnaie étaient inconnues : on vivait dans de petits villages fortifiés ou *raths* qui se composaient de huttes en bois ou en torchis recouvertes de chaume.

La cellule de base était le clan ou *fine*, famille au sens large du terme s'étendant sur cinq générations. La femme celte avait un statut identique à celui de l'homme : elle pouvait avoir des biens, exercer une profession et être astreinte à des obligations militaires. Trait caractéristique de la civilisation gaélique : il existait une coutume, le *fosterage*, selon laquelle un enfant – jusqu'à quatorze ans pour les filles et dix-sept pour les garçons – pouvait être élevé dans une autre famille afin d'y apprendre un métier. Cette coutume s'est maintenue jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : Daniel O'Connell lui-même fut élevé de cette manière.

Au plan de l'organisation politique, l'Irlande était morcelée en une bonne centaine de petits royaumes ou *tuatha* ayant à leur tête un roitelet ou *ri* élu, révocable et soumis à de nombreux interdits magico-religieux. Ils se regroupaient en cinq provinces, quatre correspondant aux points cardinaux – Ulster, Connaught, Leinster et Munster –, la cinquième au centre, Midhe (Meath), étant formée d'une partie de chacune des quatre autres. Le titre de « haut-roi » ou *ard-ri*, que la

tradition attribuée pour la première fois à « Conn aux cent batailles », au II^e siècle apr. J.-C., ne semble pas en fait antérieure au VIII^e siècle, cette dignité étant d'ailleurs beaucoup plus théorique que de portée réelle.

Au plan du droit, les Irlandais étaient régis par les lois des Brehons, des juristes ambulants qui transmettaient par voie orale, de génération en génération, des codes précis qui ne seront transcrits sur parchemin pour la première fois qu'au VII^e siècle de notre ère. Ces lois coutumières sont restées en vigueur, dans certaines régions de l'Irlande jusqu'au début du XVII^e siècle. Mais, le plus souvent, les Gaëls préféraient régler leurs conflits juridiques par des coups de main comme l'enlèvement de bétail, des combats singuliers ou de véritables guerres, comme le rapporte la tradition littéraire avec les exploits légendaires du héros ulstérien Cuchulainn ou des *Fianna*, sortes de guerriers mercenaires...

En définitive, c'est bien l'institution druidique qui constitua pendant des siècles le ciment de l'Irlande gaélique, une unité religieuse et culturelle à défaut d'être politique. La conversion rapide et totale de la classe sacerdotale au christianisme n'entraîna cependant pas la mort de la civilisation gaélique : héritiers directs des druides, les moines irlandais, par leurs écrits, sauvèrent même de l'oubli une importante littérature orale, étrangère à la culture gréco-latine. Dépossédée de sa religion druidique, l'Irlande garda ses structures politiques et sociales, sa langue, ses traditions artistiques jusqu'aux invasions scandinaves du IX^e siècle et même jusqu'à la conquête anglo-normande du XII^e siècle.

LES LANGUES CELTIQUES

Ancien celtique

Brittonique			Gaélique		
Breton Mannois	Gallois	Cornique*		Gaélique d'Irlande	Gaélique d'Écosse ou Manx**

* parlé en Cornouailles jusqu'au XVIII^e siècle

** parlé dans l'île de Man jusqu'au début du XX^e siècle

Jean Guiffan
Novembre 2002
Copyright Clio 2019 - Tous droits réservés

Bibliographie



Les Celtes
Hervé Abalain
Armeline, Crozon, 2001



Les royaumes celtiques (chapitre sur le christianisme celtique et sa littérature, pp 187-237)
M. Dillon, N.K. Chadwick, C.J. Guyonvarc'h et F. Le Roux
Armeline, Crozon, 2001



Toute l'histoire des pays celtiques
Édition Skol Vreizh, 1998



Les Celtes : Histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme
Venceslas Kruta
Robert Laffont, Paris, 2000